



FICHE D'INFORMATION

SCINTIGRAPHIE

Des VOIES BILIAIRES

Service de Médecine Nucléaire
(Zone E) 305 Rue Raoul Follereau
(ch-avignon.fr)
Téléphone : 04.32.75.37.29
Télécopie : 04.32.75.37.21
ouvert de 8H à 17H

Indication :

Cet examen est demandé par votre médecin pour rechercher une anomalie de l'excrétion biliaire.

Préparation :

- Il est souhaitable d'être **à jeun** de 6 heures pour pratiquer l'examen.
- Les **traitements** peuvent être poursuivis. Les patients diabétiques doivent gérer leur **diabète** de façon habituelle.
- L'examen est **contre-indiqué** en cas de **grossesse**.
- En **l'absence de contraception** : l'examen doit être pratiqué dans les *10 jours suivant les règles*.
- En cas d'**allaitement** : celui-ci doit être *interrompu pendant une courte durée*, variable en fonction du produit injecté. Signalez-le impérativement à l'équipe médicale.

Déroulement :

L'examen se déroule **en deux temps** :

- Après avoir rencontré le médecin, vous serez installé sur la table d'examen. Une injection intraveineuse sera réalisée dans une veine (du bras habituellement). L'enregistrement des images commence dès l'injection et dure 30 minutes. Il vous est demandé de ne pas bouger durant l'enregistrement. Essayez d'adopter dès le début une position confortable.

Le produit injecté n'entraîne **aucun effet indésirable**.

- Une demi-heure après cette phase soit 1 heure après l'injection, il sera réalisé une image de 3 minutes.

Les caméras utilisées sont de structure ouverte, **sans risque** pour les patient(e)s *claustrophobes*.

Résultats :

Le médecin vous communiquera **oralement** les résultats à l'issue de l'examen.

Les images et le compte-rendu seront adressés directement au médecin ayant demandé cette exploration.

Informations complémentaires :

- Cet examen utilise un *produit* radioactif, qui sera **naturellement éliminé en 24 heures** essentiellement par le tube digestif.
- Une évaluation dosimétrique est disponible sur simple demande auprès de Mme MURAT (PSRPM) courriel : cmurat@ch-avignon.fr (préciser vos nom, prénom, taille, poids et la date de votre examen)
- En cas de **proximité d'enfant en bas âge ou de femme enceinte**, les contacts longs et rapprochés seront *limités pendant 24 heures*.
- Pendant 24 heures, nous vous recommandons d'**uriner en position assise**, de **tirer 2 fois la chasse d'eau** et de vous **laver consciencieusement les mains**.
- Le service de Médecine Nucléaire du CHA met tout en oeuvre pour réduire les rejets radioactifs au niveau de l'environnement, aussi, suite à votre injection, nous vous prions d'utiliser préférentiellement les sanitaires situées dans la salle d'attente patients injectés" (identifié TOILETTES PATIENT n°2)